



Extrait des Délibérations du Conseil Municipal du 15 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai, à *vingt heures*, le Conseil Municipal de la commune de DONGES s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de DONGES, après convocation légale en date du sept mai deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents : 21

Messieurs CHENEAU François – SIMON Daniel – Madame LECAMP Yveline – Monsieur RIAUD Didier – Madame PIRAUD Monique – Monsieur LETILLY Tony – Mesdames BOSSE-PERUS Viviane – GUINARD Chantal – PICOT Marie-Andrée – OLIVEIRA Angélique – ROQUET Christelle – ROYER Carine – MARTIENNE Alice – Messieurs OUISSE Laurent – GAUDIN Nicolas – Madame MISIN Christine – Monsieur PABOIS Alain – Madame DAVID Joséphine – Messieurs MIAULT Vincent – PERRIN Yvonnick – BAUDICHAUD Ghislain.

Etaient excusés avec pouvoirs : 7

Monsieur ROULET Jean-Paul (procuration à Madame PIRAUD Monique)
Monsieur DUVAL Cédric (procuration à Monsieur SIMON Daniel)
Madame MINGOT Aurélie (procuration à Monsieur LETILLY Tony)
Monsieur GIRARDEAU Alain (procuration à Monsieur OUISSE Laurent)
Monsieur FROCRAIN Frédéric (procuration à Monsieur CHENEAU François)
Madame BRICHE Pascaline (procuration à Monsieur RIAUD Didier)
Monsieur DELALANDE Mikaël (procuration à Monsieur PABOIS Alain)

Etait excusée : 1

Madame PIED Magalie.

Secrétaire de séance : Monsieur GAUDIN Nicolas.

DELIBERATION N° 1

BUDGET GENERAL 2025 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025

DELIBERATION N° 1

BUDGET GENERAL 2025 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025

Rapporteur : Madame Chantal GUINARD

Exposé

La Commission des Finances réunie le 12 mai dernier a examiné les demandes de subventions aux associations pour 2025 dont le récapitulatif est décrit dans le tableau ci-annexé.

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les montants des subventions par catégories, sachant que les élus ont défini en février dernier dans le rapport d'orientation budgétaire, un maintien de l'enveloppe des subventions allouées en 2025 par rapport à 2024.

1. Pour l'OSCD, le montant du concours financier de la commune proposé au vote de l'assemblée délibérante pour la mise en œuvre des activités 2025 est une enveloppe globale de 142 000 €.

Cette enveloppe financière est susceptible de faire l'objet d'un ajustement à la marge en fonction du bilan d'activités de l'OSCD au 31/12/2025.

La décomposition de cette enveloppe est la suivante :

- 21 000 € au titre de l'animation à la résidence séniors Danielle Darrieux ;
- 60 000 € au titre du 1er acompte de 50 % de la subvention attribuée en 2025 (subvention annuelle de 120 000 € qui correspond à 113 376 € pour la mise en œuvre des activités et 6 324 € pour l'achat de mobiliers dans le cadre de la mise en accessibilité des locaux – le solde de la subvention sera ajusté et versé en 2026).

Ces éléments font référence à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui a pris effet au 01/01/2024.

- Il a été proposé au Conseil Municipal d'allouer aux associations et organismes, pour leurs anniversaires de création en dizaine à partir de 20 ans (30 ans, 40 ans, 50 ans...) une aide dont le montant devait être défini en fonction du projet, assortie de la gratuité d'une salle, excepté la salle des Guifettes. Ainsi, dans le cadre des 40 ans de l'OSCD, il est proposé, compte tenu des événements organisés pour l'occasion par l'OSCD, d'octroyer à cette association une subvention exceptionnelle de 1000 €.

Il est à noter que les 6 324 € alloués en 2024 pour l'achat de mobiliers n'ont pas été utilisés en 2024. Ainsi, l'OSCD a demandé le report de cette subvention de 6 324 € sur 2025. Ce montant sera déduit du solde du montant de la subvention alloué pour 2024.

Ainsi, sous réserve de la mise en œuvre du projet d'activités 2024, le solde à percevoir par l'OSCD pour les activités 2024 sera d'un montant de 53 676 €.

2. Le montant des aides allouées en 2025 pour le Comité des Fêtes (9 200 €) et l'Association Les Gamblers (2 800 €) comprend la subvention qui était initialement versée directement aux associations par LA CARENE. Aujourd'hui c'est la commune qui devrait percevoir ces aides, respectivement 5 200 € pour le Comité des Fêtes et 1 000 € pour les Gamblers.

Ces aides seront reversées aux associations par la Commune sous réserve que cette dernière les ait perçues par avance.

3. Le montant des aides proposées pour les autres associations est égal à 135 692 €.

Ainsi, le montant des subventions pour 2025 aux associations indiquées dans l'annexe jointe totalise 289 692 € dont :

- Subventions ordinaires et complémentaires de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé : 276 987 € ;
- Subventions exceptionnelles de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé : 12 705 €.

Il est rappelé que tout versement de subvention est subordonné à la réception d'un dossier complet comprenant notamment le Compte de Résultat N-1 et le Budget Prévisionnel de l'année N.

La Commission des Finances a émis un avis favorable à cette proposition le 12 mai dernier.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Décision

Les adjoints et les conseillers municipaux siégeant au Conseil d'Administration ou au Bureau des associations suivantes, ne peuvent pas participer aux votes.

LES FLECHES DONGEOISES :

Vote :

21 POUR

6 ABSTENTIONS

(Madame MISIN Christine, Messieurs PABOIS Alain, DELALANDE Mikaël, Madame DAVID Joséphine, Messieurs MIAULT Vincent et PERRIN Yvonnick)

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Monsieur BAUDICHAUD Ghislain)

AUTOUR DES BROUZILS :

Vote :

21 POUR

6 ABSTENTIONS

(Madame MISIN Christine, Messieurs PABOIS Alain, DELALANDE Mikaël, MIAULT Vincent, PERRIN Yvonnick et BAUDICHAUD Ghislain)

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame DAVID Joséphine)

POSEIDONGES

Vote :

21 POUR

6 ABSTENTIONS

(Messieurs PABOIS Alain, DELALANDE Mikaël, Madame DAVID Joséphine, Messieurs MIAULT Vincent, PERRIN Yvonnick et BAUDICHAUD Ghislain)

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame MISIN Christine)

OFFICE SOCIO-CULTUREL DONGEOIS (OSCD) :

Vote :

19 POUR

7 ABSTENTIONS

(Madame MISIN Christine, Monsieur PABOIS Alain, Monsieur DELALANDE Mikaël, Madame DAVID Joséphine, Messieurs MIAULT Vincent, PERRIN Yvonnick et BAUDICHAUD Claude)

2 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame Yveline LECAMP et Monsieur LETILLY Tony)

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) :

Vote :

18 POUR

7 ABSTENTIONS

(Madame MISIN Christine, Messieurs PABOIS Alain, DELALANDE Mikaël, Madame DAVID Joséphine, Messieurs MIAULT Vincent, PERRIN Yvonnick et BAUDICHAUD Ghislain)

3 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Messieurs OUISSE Laurent, LETILLY Tony, GIRARDEAU Alain)

COMITE DE JUMELAGE :

Vote :

17 POUR

4 ABSTENTIONS

(Madame MISIN Christine, Monsieur PABOIS Alain, Madame DAVID Joséphine et Monsieur PERRIN Yvonnick)

7 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Messieurs RIAUD Didier, ROULET Jean-Paul, Madame OLIVEIRA Angélique, Messieurs FROCRAIN Frédéric, DELALANDE Mikaël, MIAULT Vincent, BAUDICHAUD Ghislain)

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES (COS) LOCAL :

Vote :

20 POUR

7 ABSTENTIONS

(Madame MISIN Christine, Messieurs PABOIS Alain, DELALANDE Mikaël, Madame DAVID Joséphine, Messieurs MIAULT Vincent, PERRIN Yvonnick et BAUDICHAUD Ghislain)

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame PIRAUD Monique)

DONGES A DU CŒUR :

Vote :

20 POUR

7 ABSTENTIONS

(Madame MISIN Christine, Messieurs PABOIS Alain, DELALANDE Mikaël, Madame DAVID Joséphine, Messieurs MIAULT Vincent, PERRIN Yvonnick et BAUDICHAUD Ghislain)

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame GUINARD Chantal)

Pour toutes les autres associations :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par :

21 POUR

Et

7 ABSTENTIONS

(Madame MISIN Christine, Messieurs PABOIS Alain, DELALANDE Mikaël, Madame DAVID Joséphine, Messieurs MIAULT Vincent, PERRIN Yvonnick et BAUDICHAUD Ghislain)

➡ **DECIDE D'ALLOUER** aux associations et organismes indiqués dans l'annexe jointe le montant respectif des subventions au titre de l'exercice 2025 ;

➡ **SUBORDONNE** tout versement de subvention à la réception d'un dossier complet comprenant notamment le Compte de Résultat N-1 et le Budget Prévisionnel de l'année N.



Pour extrait conforme,
Donges, le 19 mai 2025

Le Maire :
François CHENEAU

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le 20/05/2025

S²LO

ID : 044-214400525-20250515-DELIB0115052025-DE

DETAIL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le 20/05/2025

ID : 044-214400525-20250515-DELIB01_BIS1505-BF



Nom des bénéficiaires	SUBVENTIONS VOTEES EN 2024					SUBVENTIONS PROPOSEES EN 2025				
	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)				Prestation en nature (en heures par an x 34 € sauf OSCD) 2024	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)				Prestation en nature (en heures par an x 34,5 € sauf OSCD) 2025
	montant demandé 2024	subvention ordinaire votée 2024	subvention complémentaire votée 2024	subvention exceptionnelle votée 2024		montant demandé 2025	subvention ordinaire proposée 2025	subvention complémentaire proposée 2025	subvention exceptionnelle proposée 2025	
Personnes de droit privé										
Associations										
A.V.F. de Donges	990 €	990 €			28 050 €		- €			28 463 €
Amicale Laïque de Donges	2 500 €	2 000 €			14 688 €	1 700 €	1 700 €			
Animation Revinoise	280 €	280 €			2 142 €	280 €	280 €			2 174 €
Autour des "Brouzils"	270 €	270 €			1 972 €	270 €	270 €			2 001 €
AZDAK					4 080 €	- €				4 140 €
Comité de Jumelage	4 500 €	4 500 €			Maison assoc°	5 500 €	4 500 €			Maison assoc°
Comité des Fêtes de Donges	4 500 €	4 050 €			Maison assoc°	9 200 €	9 200 €			Maison assoc°
Association TERANGA (ex. Footing Loire Côtes et Environs)					680 €	- €	- €			690 €
Groupe Artistique de Donges	2 500 €	1 500 €			3 salles	1 500 €	1 500 €			3 salles
Just Dance					8 330 €	- €	- €			8 453 €
La Mus'Donges	100 €	100 €			3 570 €	- €				3 623 €
L'Aube y naît	400 €	280 €			68 €	400 €	280 €			69 €
Les petits marais chez Donges - Jardins familiaux		- €		- €	1 462 € + jardins familiaux	- €	- €			1 483 € + jardins familiaux
Mille neuf cent un (ex - Saint-Nazaire Associations)	3 443 €	3 443 €			- €	3 443 €	3 443 €			- €
Atelier du livre qui rêve					5 355 €	- €	- €			5 434 €
Ciné Donges	2 000 €	- €			37 400 €	2 000 €	2 000 €			37 950 €
Rêve de Loire					680 €	- €	- €			690 €
Donges a du cœur	- €				272 €	500 €	500 €			276 €
The Gamblers	2 000 €	1 800 €			1 782 €	3 000 €	2 800 €			1 806 €
L'outil en main de Donges	1 700 €	1 500 €			11 798 €	1 700 €	1 500 €			Local Outil En Main
T'es Ta Nounou à Donges						300 €	300 €			
I. Total Subventions culture/loisirs	25 183 €	20 713 €	- €	- €	120 867 €	29 793 €	28 273 €	- €	- €	95 767 €
Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Donges	800 €	700 €			816 €	700 €	700 €			828 €
Entreprendre ensemble pour l'Afrique	400 €	270 €			ex magasin carrefour	300 €	270 €			ex magasin carrefour
Marine Accueil Loire	400 €	360 €			- €	400 €	360 €			- €
ASPROS Association professionnels de santé de Donges	2 000 €	900 €			1 632 €	2 000 €	900 €			1 632 €
Maison Mama Africa	400 €	200 €			612 €	600 €	200 €			612 €
Les Virades de l'Espoir					non indiqué					
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples					500 €	- €				
II. Total Subventions social/caritatif	4 000 €	2 430 €	- €	- €	3 060 €	4 500 €	2 430 €	- €	- €	3 072 €
ACROLA	350 €	- €			- €	- €	- €			- €
Asso Environnementale Dongeoise des Zones à Risques & PPRT	300 €	270 €			1 020 €	300 €	270 €			1 035 €
Ecole du chat heureux et libre	500 €	450 €			- €					- €
Solidarité Paysane 44					non indiqué	- €				
III. Total Subventions divers environnement	1 150 €	720 €	- €	- €	1 020 €	300 €	270 €	- €	- €	1 035 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Donges	2 500 €	2 250 €			- €	2 500 €	2 250 €			- €
Ass Anciens Sapeurs Pompiers Donges	400 €	270 €			612 €	400 €	270 €			621 €

ID : 044-214400525-20250515-DELIB01_BIS1505-BF

Jeunes Sapeurs Pompiers de l'Estuaire	300 €	270 €	- €	- €	300 €	270 €	Publié le 20/05/2025		
IV. Total Subventions divers	3 200 €	2 790 €	- €	- €	612 €	3 200 €	2 790 €	ID : 044-214400525-20250515-DELIB01_BI	
C.O.S départemental 44							3 050 €		
COS Local (calcul 1,42 % masse salariale des fonctionnaires de n-1)	62 067 €	62 067 €		3 579 €	11 900 €	62 067 €	56 649 €	2 881 €	
OSCD subvention 2024 animation résidence séniors		21 000 €					21 000 €		
OSCD (frais personnel inclus)		120 000 €			mad personnel et locaux		113 676 €	7 324 €	
V. Total subventions à caractère général	62 067 €	203 067 €	- €	3 579 €	11 900 €	62 067 €	194 375 €	- €	10 205 €
A.P.E.L Ecole Saint Joseph	500 €	500 €			- €		500 €		
Coopérative scolaire Casanova Donges	2 200 €	2 076 €			à préciser	2 000 €	2 196 €		
Association Scolaire Aimé Césaire	5 000 €	3 996 €				4 000 €	3 840 €	1 000 €	
Classes de découverte CP/CE1/CE2 Ecole A Césaire	1 000 €	1 000 €					1 000 €		
OCCE Coopérative scolaire de la Pommeraye	2 976 €	2 984 €				2 609 €	2 808 €		
ADCPE (Assoc. Dongeaise Conseils de Parents d'Elèves)	1 700 €	1 500 €			306 €	1 500 €	1 500 €		
Foyer Socio-Educatif du Collège	1 500 €	1 000 €				1 500 €	1 000 €		
APE Collège Arthur Rimbaud Donges	1 700 €	500 €			204 €	500 €	500 €		
Foyer Socio-Educatif du Collège Frida Kahlo - Pontchateau						35 €	35 €		
O.G.E.C. Saint-Joseph	2 200 €	2 424 €			5 950 €	2 200 €	2 580 €		
Prévention Routière Comité de la Loire-Atlantique							- €		
VI. Total associations scolaires	18 776 €	15 960 €	- €	- €	6 460 €	14 344 €	15 959 €	- €	1 000 €
Boxing Club - Full Contact Donges	5 700 €	963 €		- €	10 200 €	1 300 €	997 €		10 350 €
Donges Football Club	8 500 €	6 510 €	1 483 €		19 628 €	5 000 €	5 000 €	2 696 €	19 917 €
Envolée Sportive Dongeaise Gymnastique	3 000 €	1 450 €	699 €		14 280 €	2 900 €	1 760 €		14 490 €
Espérance Sportive Dongeaise. E.S.D. Tennis, Badminton, Pétanque	2 000 €	1 065 €	- €		- €	1 065 €	1 050 €	61 €	2 139 €
Flèches Dongeaises	2 500 €	646 €	2 201 €		4 760 €	3 000 €	697 €	2 487 €	4 830 €
Handball Donges Atlantique	4 000 €	2 399 €	2 295 €		31 280 €	4 500 €	2 418 €	2 111 €	31 740 €
Karaté Club Dongeoais K.C.D		1 124 €			14 144 €	1 000 €	1 328 €	340 €	14 352 €
Office Municipal des Sports	3 000 €	3 000 €			- €	3 000 €	3 000 €		- €
Poséidonges						1 500 €	970 €		1 500 €
Racing Club Dongeoais Basket	6 000 €	2 975 €	491 €		14 892 €	5 000 €	2 872 €	299 €	15 111 €
U.N.S.S. (Assoc. Sportive du Collège A. Rimbaud)	1 505 €	1 377 €	388 €		9 180 €	1 300 €	1 836 €	518 €	9 315 €
Union Cycliste Dongeaise									
	1 800 €	350 €			1 292 €	2 000 €	360 €		1 311 €
Palet Club Dongeoais	400 €	200 €			27 200 €	-			27 600 €
Les ZIX Donges	1 800 €	1 530 €			13 260 €	1 530 €	1 530 €		13 455 €
Pétanque Loisirs Dongeaise	550 €	550 €			26 180 €	700 €	550 €		26 565 €
VII. Total associations sportives	38 755 €	24 139 €	7 557 €	- €	186 296 €	33 795 €	24 368 €	8 522 €	1 500 €
TOTAL	153 131 €	269 819 €	7 557 €	3 579 €	330 215 €	147 999 €	268 465 €	8 522 €	12 705 €
			280 955 €				289 692 €		